

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/06/2026 - 14042 - 2022 B 07362 - 920 321 924 - 3C SENART

AQUITAS

EXPERTISE et CONSEIL

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL	
LE	04 JUIN 2026
SOUS LE N° 140422	

*Cedric Corfard
Président
Pour la présidence
KRIST
Thierry ANTONARD
Gérant.*

SAS 3C SENART

31/12/2025

Gestion



Soldes intermédiaires de gestion - Négoces

31/12/2025

	Au 31/12/2025	%	Au 31/12/2024	%	Écart N / (N-1)	%
Ventes de marchandises	478 340	100,00	444 893	100,00	33 446	7,51
Coût achat marchandises vendues	123 361	25,79	122 666	27,57	695	0,56
Marge commerciale	354 979	74,21	322 227	72,43	32 751	10,16
Production vendue	8 440	100,00	12 880	100,00	-4 439	-34,46
Production stockée						
Production immobilisée						
Consommation de matières et sous-traitance	8 938	105,89	10 274	79,77	-1 336	-13,00
Marge de production	-497	-5,89	2 605	20,23	-3 103	-119,09
Chiffre d'affaires H.T	486 781	100,00	457 773	100,00	29 007	6,33
Marge brute globale	354 481	72,82	324 833	70,96	29 648	9,12
Autres achats et charges externes	173 772	35,69	156 955	34,29	16 817	10,71
Valeur ajoutée	180 708	37,12	167 877	36,67	12 830	7,64
Subventions d'exploitation			2 500	0,54	-2 500	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	4 145	0,85	3 057	0,67	1 087	35,57
Charges de personnel	117 750	24,19	130 485	28,49	-12 735	-9,75
Excédent brut d'exploitation	58 813	12,08	36 834	8,05	21 978	59,66
Reprises sur charges et transferts						
Autres produits	181	0,04	133	0,03	48	36,25
Dotations aux amortissements et provisions	21 426	4,39	20 639	4,51	787	3,81
Autres charges	24 017	4,93	22 306	4,87	1 711	7,67
Résultat d'exploitation	13 550	2,78	-5 977	-1,31	19 528	-326,68
Quote-part de résultat en commun						
Produits financiers	51	0,01	32	0,01	19	61,44
Charges financières	11 451	2,35	12 987	2,84	-1 536	-11,82
Résultat courant avant impôts	2 150	0,44	-18 933	-4,14	21 083	-111,35
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	2 150	0,44	-18 933	-4,14	21 083	-111,35



Soldes intermédiaires de gestion - Négoce (Détail)

31/12/2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion	31/12/2025	31/12/2024	%
Ventes de marchandises	478 340,41	444 893,96	7.52
70720000 VENTES 10%	393 631,28	352 319,28	11.73
70721000 VENTES 5,5%	84 316,53	87 779,58	-3.95
70721300 VENTES 20%	392,60	644,88	-39.12
70740000 VENTES 10% U.EATS	0,00	4 153,01	-100
70970000 RABAIS SUR VENTES DE MARCHANDISES	0,00	-2,79	100
Coût d'achat des marchandises vendues	123 361,35	122 666,32	0.57
60370000 VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	2 146,05	-1 600,89	234.05
60710000 ACHATS DE MARCHANDISES	121 711,79	124 013,26	-1.86
60750000 ACHAT BOUTIQUE	623,60	1 599,88	-61.02
60970000 RABAIS SUR ACHATS DE MARCHANDISES	-1 120,09	-1 345,93	16.78
<i>Marge commerciale</i>	<i>354 979,06</i>	<i>322 227,64</i>	<i>10.16</i>
Production vendue	8 440,65	12 880,00	-34.47
70840000 PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES (UTILISATION LIBRE M	8 440,65	12 880,00	-34.47
Consommation de matières et sous-traitance	8 938,11	10 274,37	-13.01
60110000 ACHATS EMBALLAGES	8 938,11	10 274,37	-13.01
<i>Marge de production</i>	<i>-497,46</i>	<i>2 605,63</i>	<i>-119.09</i>
<i>Marge brute globale</i>	<i>354 481,60</i>	<i>324 833,27</i>	<i>9.13</i>
Autres achats et charges externes	173 772,95	156 955,52	10.71
60612000 ELECTRICITE	7 451,74	9 079,49	-17.93
60630000 FOURN. ENT. ET PETIT EQUIP.	8 458,82	9 048,31	-6.51
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	215,41	271,73	-20.73
60650000 VETEMENT DE TRAVAIL	306,56	397,79	-22.93
61100000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	1 067,89	760,12	40.49
61100100 MANAGEMENT FEES KRISTY	36 706,00	28 786,00	27.51
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	57 375,30	50 809,08	12.92
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	1 121,40	1 090,25	2.86
61350100 ABNMT Point Accès Wifi	0,00	90,00	-100
61350300 ABONNEMENT WE COMPTA.COM	528,00	528,00	
61350500 ABNMT INFOWAY	315,00	315,00	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIÉTÉ	31 116,65	24 107,21	29.08
61520000 ENT. SUR BIENS IMMOBILIERS	3 149,75	3 014,50	4.49
61525000 CONTRAT ENTRETIEN LOCAUX	1 485,30	709,33	109.39
61550000 ENT. SUR BIENS MOBILIERS	2 201,20	4 016,30	-45.19
61561000 ABONT MONETIQUE	358,80	358,80	
61562000 MAINTENANCE CAISSE	804,00	768,00	4.69
61563000 MAINTENANCE BORNE	153,00	153,00	
61564000 MAINTENANCE CLIM	1 135,00	1 804,00	-37.08
62220100 FRAIS DE SERVICE UBER EATS	0,00	1 229,45	-100
62220110 ECO CONTRIBUTION	0,00	18,76	-100
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 580,60	4 323,90	5.94
62260900 HONRAIRES JURIDIQUES	300,00	600,00	-50
62262000 HONORAIRES GESTION BAILLEUR	1 721,26	1 524,27	12.92
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	42,26	242,16	-82.55
62300000 PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	127,43	13,77	825.42
62410000 TRANSPORT	147,89	157,97	-6.38
62560000 MISSIONS	10,32	58,02	-82.21
62570000 RECEPTIONS	196,04	644,80	-69.6
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	14,68	13,82	6.22
62620000 TELEPHONE	626,90	584,55	7.24
62710000 FRAIS ACHATS TITRES	27,47	35,82	-23.31
62780000 AUTRES FRAIS DE BANQUE	1 735,39	1 576,74	10.06
62780100 FRAIS CB	1 854,66	1 696,26	9.34
62780200 FRAIS TICKETS RESTAURANT	252,79	358,11	-29.41
62780300 FRAIS CARTE TR 1 GENERATION	549,25	582,29	-5.67



Soldes intermédiaires de gestion - Négoc (Détail)

31/12/2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Soldes Intermédiaires de Gestion		31/12/2025	31/12/2024	%
62780500	FRAIS CARTE CONECS	2 136,73	2 155,44	-0.87
62800000	DIVERS	446,28	0,00	NS
62810000	COTISATIONS	5 053,18	4 932,48	2.45
62850000	FORMATION SEMINAIRE CONGRES	0,00	100,00	-100
Valeur ajoutée		180 708,65	167 877,75	7.64
Subventions d'exploitation		0,00	2 500,00	-100
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00	2 500,00	-100
Impôts, taxes, et versements assimilés		4 145,05	3 057,35	35.58
63182000	PROV.CHARGES FISCALE/CP	88,99	-39,79	323.65
63330000	FORM. CONTINUE ORGANISMES	521,49	599,83	-13.06
63350000	TAXE D'APPRENT. ORGANISMES	232,37	617,51	-62.37
63510000	CFE/CVAE	3 180,00	1 705,00	86.51
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	122,20	174,80	-30.09
Charges de personnel		117 750,53	130 485,68	-9.76
64110000	APPOINTEMENTS	103 264,83	112 922,53	-8.55
64126000	PROV. CONGES PAYES BRUT	2 966,53	-1 326,40	323.65
64140000	AVANTAGES EN NATURE	381,60	546,84	-30.22
64510000	URSSAF	8 604,40	11 483,94	-25.07
64520000	PREVOYANCE	698,79	787,56	-11.27
64530000	RETRAITE	1 668,23	2 270,19	-26.52
64580000	CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PRÉVOYANCE	12,31	13,51	-8.88
64586000	PROV.CONGES PAYES CHARGES	411,48	-746,19	155.14
64710000	CHEQUE CADEAUX SALARIES	1 199,00	905,45	32.42
64740000	TICKETS RESTAURANTS	2 130,00	2 133,75	-0.18
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	913,32	1 494,50	-38.89
64900000	REMBOURSEMENTS DE CHARGES DE PERSONNEL	-4 499,96	0,00	NS
Excédent brut d'exploitation		58 813,07	36 834,72	59.67
Autres produits		181,47	133,18	36.26
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	181,47	133,18	36.26
Dotations aux amortissements et provisions		21 426,75	20 639,52	3.81
68110000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS I	21 426,75	20 639,52	3.81
Autres charges		24 017,30	22 306,15	7.67
65101000	REDEVANCE CA	19 134,33	17 754,36	7.77
65102000	REDEVANCE MARKETING	4 783,57	4 407,02	8.54
65400000	PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	45,45	134,50	-66.21
65800000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	53,95	10,27	425.32
Résultat d'exploitation		13 550,49	-5 977,77	326.68
Produits financiers		51,68	32,01	61.45
76400000	REVENUS DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	51,68	32,01	61.45
Charges financières		11 451,83	12 987,85	-11.83
66110000	INTERETS SUR EMPRUNT	5 955,51	6 908,93	-13.8
66150000	INTÉRÊTS DES COMPTES COURANTS ET DÉPÔTS	5 496,32	6 078,92	-9.58
Résultat courant avant impôt		2 150,34	-18 933,61	111.36
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		2 150,34	-18 933,61	111.36

SAS 3C SENART

31/12/2025

Déclarations et liasse fiscale



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU 3C SENART			
SIRET	9 2 0 3 2 1 9 2 4 0 0 0 1 0		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
5 COUR PIERRE BEZANCON			
94440 MAROLLES EN BRIE			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Restauration de type rapide	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	ZFA nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Autres dispositifs			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
5 Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) :		Base d'imposition	Chiffre d'affaires
			Taux d'imposition
6 Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) :		Base d'imposition	Taux d'imposition
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée ☒ LOOP V5.46.1			
Examen de conformité fiscale			
☐ Prestataire de confiance :			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AEQUITAS 9 RUE DELESALLE ZA DU PRE CATELAN 59110 LA MADELEINE			
Tél: 0327080240		Tél:	
Identité du déclarant:			
Date: 12052026		Lieu: MAROLLES EN BRIE	
Qualité et nom du signataire: M AMICHAUD - PRESIDENT			
Signature :			

31122025

Nombre de recus délivrés	
--------------------------	--

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 5 COUR PIERRE BEZANCON 94440 MAROLLES EN BRIE		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 9 2 0 3 2 1 9 2 4 0 0 0 1 0			Néant ☐ *
		Exercice N clos le 31/12/2025	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG
	Fonds commercial (1) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP	153361	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	25129	AS
	Autres immobilisations corporelles AT	9874	AU
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV		AW	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations CS		CT
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU		CV
	Créances rattachées à des participations BB		BC
	Autres titres immobilisés BD		BE
	Prêts BF		BG
	Autres immobilisations financières * BH	14759	BI
	TOTAL (II) BJ	203124	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT	6127	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	10860	BY
	Autres créances (3) BZ	19842	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....) CD	2053
Disponibilités CF		71269	CG
Charges constatées d'avance (3)* CH		22132	CI
TOTAL (III) CJ	132286	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW		
	Primes de remboursement des emprunts (V) CM		
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	335410	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SASU 3C SENART		Néant ☐ *		
				Exercice N 31122025		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10000..)			DA	10000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	-95181	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2150	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	-83031	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	132058	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	72	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	77984	
	Dettes fiscales et sociales			DY	29385	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instruments financiers à terme			DI		
	Autres dettes			EA	121424	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	360925		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation * (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	277894		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	254827	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART										Néant ☐ *		
				Exercice N								
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	478340	FB		FC	478340			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF				
			services *	FG	8440	FH		FI	8440			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	486781	FK		FL	486781			
	Production stockée *							FM				
	Production immobilisée *							FN				
	Subventions d'exploitation							FO				
	Reprises sur amortissements et provisions *							FP				
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles							FI				
	Autres produits (1) (11)							FQ	181			
Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	486962	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*										FS	121215
	Variation de stock (marchandises)*										FT	2146
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*										FU	8938
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*										FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*										FW	173772
	Impôts, taxes et versements assimilés *										FX	4145
	Salaires et traitements *										FY	102113
	Cotisations sociales (10)										FZ	15637
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)*								GA	21426
			- dotations aux dépréciations								GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *									GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées										GI	
	Autres charges (12)										GE	24017
Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	473412	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	13550	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)									GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)									GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK	51	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL		
	Reprises sur dépréciations									GM		
	Différences positives de change									GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie									GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières									G2		
Total des produits financiers (V)										GP	51	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *									GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	11451	
	Différences négatives de change									GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées									G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT		
Total des charges financières (VI)										GU	11451	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-11400	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	2150	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SASU 3C SENART		Néant ☐ *			
				Exercice N			
Produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
Charges exceptionnelles (6bis, 6ter, 7) (VIII)				HH			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	487014		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	484863		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	2150		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	crédit-bail mobilier *		HP		
			crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	8440	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5496	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			A8			
		dont cotisations facultatives Madelin	A10				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N				
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SASU 3C SENART				31122025				Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2		3	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	146615	KP		KR	6746
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	23294	KS		KU	1835
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KX	
		Matériel de transport *				KY		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			9874	LB		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		IJ	
	Avances et acomptes				IK		IL		
	TOTAL III			179784	LN		LO		8581
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
		Autres participations		8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières		IT	14467	IU		IV	291		
TOTAL IV		LQ	14467	LR		LS	291		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	194251	ØH		ØJ	8872		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		IW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		IY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH	153361	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	25129	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9874	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	188365	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
		Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	14759	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	14759	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	203124	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SASU 3C SENART		31122025		Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM	
Fonds commercial		RE		RF		RI	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG	
TOTAL I		RK		RM		RN	
Terrains		PI		PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	26426	PW	14898	PX	41324
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5816	QA	4086	QB	9902
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3846	QM	2442	QN	6288
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS	
TOTAL II		QU	36089	QV	21426	QW	57516
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	36089	ØP	21426	ØQ	57516
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incor	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM		
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		
Total général non ventilé (NW - NY)							NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

Désignation de l'entreprise		31122025		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART				31122025		Néant ☐					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	14759	UV		UW	14759			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	10860		10860					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	13118		13118					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6723		6723					
	Charges constatées d'avance		VS	22132		22132					
	TOTAUX		VT	67594	VU	52835	VV	14759			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	311		311						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	131747		25648		106098				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	72		72						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	77984		77984						
Personnel et comptes rattachés		8C	20785		20785						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6213		6213						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1750		1750						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	636		636						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	121421		121421						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2		2						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	360925	VZ	254827		106098				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	24620	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SASU 3C SENART		Exercice N clos le 31/12/2025		
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET ☐ Néant				
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
			2150	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS) WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI) RB)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis) XX	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 <i>bis</i> du CGI) * XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *		XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)		I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI L7	
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0%	I8 ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		Plus-values nettes à court terme Plus-values soumises au régime des fusions	WN WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{ème} et 212 du CGI) SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée) SW Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage			Y3	
TOTAL I			2272	
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *			WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)			WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
		- imposées au taux de 0 %	WH	
		- imposées au taux de 19 %	WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX	
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *		ZY
Majoration d'amortissement *		XD		
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A) HT	Entreprises nouvelles (art.44 <i>sexies</i>) L2	J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A) L5
		ZFU - TE (art. 44 <i>octies</i> A) ØV	S.I.I.C. (art. 208C) K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>) PA
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>) PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodecies</i>) 1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>) XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>) PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>) PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)		XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>) X9	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 <i>decies</i> E) YH	XG
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A) YA	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C) YC	
		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B) YB	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D) YD	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> F) YI	Créance dégagee par le report en arrière de déficit ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G) YL			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage			Y2	
TOTAL II			XH	
III. RÉSULTAT FISCAL				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ Bénéfice (I moins II) Déficit (II moins I)	XI	2272	
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	2272	
			XO	

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART		31122025		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	95006
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	2272
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	92734
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	92734
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	11551
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO
		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : **SASU 3C SENART**

Exercice N clos le : 31122025

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
IMPOTS NON DEDUCTIBLES	122		
TOTAL WQ	122	TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-76248	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-18933			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE					
						ZF					
	TOTAL I	ØF	-95181			ZG	-95181				
						ZH	-95181				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	37773					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 59339				XQ	90456					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6644					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	38898					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	173772					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	3180					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z	965					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	4145					
TVA	- Montant de la TVA collectée				YY	46655					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	48340					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *				ØB	103264					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	4,55 %					
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR	0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL							
			Plus-values à 19 % JM	Imputations JC							
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO							
			Plus-values à 19 % JP	Imputations JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social				JQ						
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social				JR						
	Revenu brut social (si le montant est négatif) JS										
	Revenu brut social (si le montant est positif) JT										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
	TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

Édité à partir de Loop V5-46.1

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU 3C SENART					
Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
		Court terme	Long terme		Plus-value taxable à 19 % (1)
		9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
					11
Total des plus ou moins-values nette fiscale					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)				
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %	(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SASU 3C SENART**

Néant ☒ *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❸.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❹.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5 ❻
	À 19 %, ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	À 15 % Ou À 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 3C SENART</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SASU 3C SENART		Néant ☐ *
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 5 et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 5		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :	YP	7
Dont apprentis	YF	3
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	486781
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	486781
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	181
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	181
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾		
Achats	ON	146585
Variation négative des stocks	OQ	2146
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	98000
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	24017
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	270750
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	216212
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.	SA	216212

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

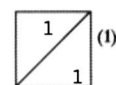
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			HX
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation			HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET

92032192400010

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3C SENART

ADRESSE (voie) 5 COUR PIERRE BEZANCON

CODE POSTAL 94440

VILLE MAROLLES EN BRIE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	10000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination KRISTY
 N° SIREN (si société établie en France) 823970009 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10000
 Adresse : N° 5 Voie COUR PIERRE BEZANCON
 Code Postal 94440 Commune MAROLLES EN BRIE Pays FR

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**18****FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 5

N° SIRET 9 2 0 3 2 1 9 2 4 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 3C SENART

ADRESSE (voie) 5 COUR PIERRE BEZANCON

CODE POSTAL 94440

VILLE MAROLLES EN BRIE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

3C SENART
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 RUE PIERRE BEZANCON
94440 MAROLLES-EN-BRIE
920 321 924 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE

Exercice clos le 31 décembre 2025

Monsieur Thierry AMICHAUD, représentant la société KRISTY, associée unique et Présidente de la société 3C SENART, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Rapport de gestion	Var.	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires net	6,34 %	486 781,06	457 773,96
Autres produits d'exploitation (FM à FQ)	-93,11 %	181,47	2 633,18
Achats et variations de stocks (FS à FV)	-0,48 %	132 299,46	132 940,69
Autres achats et charges externes	10,71 %	173 772,95	156 955,52
Impôts et taxes	35,58 %	4 145,05	3 057,35
Salaires et traitements	-8,94 %	102 113,00	112 142,97
Cotisations sociales	-14,75 %	15 637,53	18 342,71
Dotations aux amortissements et provisions (GA à GD)	3,81 %	21 426,75	20 639,52
Autres charges et VNC (G1 et GE)	7,67 %	24 017,30	22 306,15
Charges d'exploitation	1,51 %	473 412,04	466 384,91
Résultat d'exploitation	326,68 %	13 550,49	- 5 977,77
Résultat financier	12,01 %	- 11 400,15	- 12 955,84



Rapport de gestion	Var.	31/12/2025	31/12/2024
Résultat courant avant impôts	111,36 %	2 150,34	- 18 933,61
Résultat net	111,36 %	2 150,34	- 18 933,61
Total du bilan	0,54 %	277 894,48	276 392,17

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 2 150,34 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 150,34 euros
A la réserve légale	1 000,00 euros
Qui sera intégralement dotée	

Solde	1 150,34 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 150,34 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de – 83 031,41 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 26 août 2024 prise en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce du fait des pertes rendant les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Il est indiqué qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 31 décembre 2025 soumis à approbation, que les capitaux propres de la Société n'ont pas été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler les conventions conclues au cours de l'exercice écoulé qui doivent être mentionnées sur le registre des décisions de l'associée unique :

- Un compte courant entre la société KRISTY et la société :

Le compte courant de la société KRISTY, associée unique et Présidente, présente un solde créditeur de 121 421,77 euros au 31 décembre 2025, avec des intérêts d'un montant de 5 496,32 euros.

- Convention de prestation de services et d'encadrement des fonctions de direction entre la société KRISTY et la société :

Convention dont les charges se sont élevées à 36 706,00 euros.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

La présidente
La société KRISTY
Représentée par Monsieur Thierry AMICHAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. Amichaud', written over a light blue horizontal line.

3C SENART
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 RUE PIERRE BEZANCON
94440 MAROLLES-EN-BRIE
920 321 924 RCS CRETEIL

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 MAI 2026

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 150,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 150,34 euros
A la réserve légale	1 000,00 euros
Qui sera intégralement dotée	-----
Solde	1 150,34 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 150,34 euros.

L'Associée Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Copie certifiée conforme

Le Président

